



## **RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT**

Les Conseillers Municipaux ont tous été destinataires du RPQS 2021 cité en objet.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce rapport.

### **ENFOUISSEMENT FIBRE OPTIQUE**

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, les Conseillers Municipaux ont été destinataires d'un plan adressé par le Département mentionnant les tronçons pour lesquels il est envisagé la pose de poteaux en bois dont le coût serait totalement supporté par cette collectivité.

Cependant, la Commune a la possibilité de financer en partie l'enfouissement de ce réseau.

Onze secteurs d'une longueur totale de 3 059.55 mètres sont concernés. Le coût supporté par la Commune serait de 5.70 €/mètre soit 17 439.46 €.

Parmi ces secteurs, figure le lotissement des Hauts de la Selle. Le Maire indique que l'enfouissement du réseau a déjà été réalisé lors des travaux d'évacuation des eaux pluviales de ce domaine.

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de financer l'enfouissement des dix tronçons pour un total de 14 726.29 € (2583.56 mètres X 5.70 €).

### **AFFAIRES DIVERSES**

#### **Bureau de vote élections législatives des 12 et 19 juin 2022**

Le Conseil Municipal dresse le bureau de vote pour les élections citées en objet. Les tableaux correspondants seront adressés à chaque élu.

Il est rappelé que des modifications sont possibles. Il conviendra de prévenir la Mairie.

#### **Publicité des actes de la collectivité**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réforme aura lieu dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain concernant la publication des actes de la collectivité (procès-verbaux Conseil Municipal notamment).

Les collectivités de – de 3500 habitants ont la possibilité de choisir un mode de publication :

- Soit par affichage
- Soit par publication sur papier, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat,
- Soit par publication sous forme électronique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, opte pour l'affichage. Cependant la secrétaire de Mairie continuera à adresser les actes par mail + insertion sur le site internet.

### **COMMUNICATIONS DIVERSES**

#### **Remerciements subventions**

Le Maire informe le Conseil Municipal que certaines associations ont adressé leurs remerciements pour l'attribution et le versement de la subvention 2022.

#### **Remerciements repas des anciens**

Le Maire informe le Conseil Municipal que des administrés ont adressé un courrier de remerciements pour le repas des anciens offert par la Commune au restaurant l'Uni Verre Selle.

#### **Réunion Publique – Fibre Optique**

La fibre optique arrive prochainement dans notre village. Une réunion publique, animée par les services départementaux, aura lieu à la salle polyvalente le lundi 13 juin 2022 à 18 h. Des opérateurs téléphoniques seront présents.

#### **Installation bornes électriques**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commission « mobilité » de la 3CBO mène une réflexion quant à l'installation de bornes électriques dans chaque Commune membre.

Pour ce faire, il a été interrogé sur l'intérêt de la Commune pour la mise en place de cet équipement.

Un courrier indiquant que la Commune pourrait envisager l'installation d'une, voire deux bornes électriques, a été adressé à cette structure.

Ce dossier sera évoqué très certainement lors d'une prochaine séance.

#### **Participation financière – cabinet de téléconsultation**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la société HEALPHI a adressé un courrier sollicitant une participation financière communale à hauteur de 299.00 €/mois et ce afin de financer le coût de fonctionnement de ce service.

En accord avec les adjoints, il fait part qu'il a demandé à cette entité de réaliser un audit sur la domiciliation des patients reçus.

En effet, selon le résultat de ce sondage, il pourrait être envisagé de solliciter une participation financière de la 3CBO puisque celle-ci finance déjà une maison de santé.

### Aménagement carrefour D 32/D 36 – rue de Bourgogne

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu avec les services départementaux pour l'étude relative à un aménagement du carrefour de la rue de Bourgogne/rue de Champagne.

Le Département doit procéder à un bornage ou relevé topographique pour définir exactement les limites Commune/Département.

### **TOUR DE TABLE**

Madame DUMAINE souhaiterait que l'entreprise JOUANNET soit relancée pour les travaux des murets endommagés place de l'Eglise et rue de Bourgogne.

Monsieur MORIN fait part qu'un devis a été sollicité pour l'installation de 15 plateformes destinées aux bacs de tri sélectif dans les hameaux bénéficiant d'un point de regroupement.

A ce sujet, Monsieur FERRIER évoque le manque à minima d'un bac pour les ordures ménagères notamment au hameau « La Grand Cour ». Monsieur MORIN lui indique qu'une plateforme supplémentaire a été prévue à cet effet. Néanmoins, la demande d'une dotation supplémentaire sera adressée à la 3CBO pour mise en place immédiate.

Madame ROBIN fait un bref compte-tenu du Conseil d'Administration de l'ADAPA auquel elle a assisté.

Monsieur BOUBOL indique que les travaux d'éclairage public des hameaux « La Haie » et « Les Pichards » démarreront en septembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.